



SESSAD TDI-TSA ARRIA

BILAN D'ACTIVITE 2024

Service d'**E**ducation **S**péciale et de **S**oins **A** Domicile

4 rue Louis Blériot - 44700 ORVAULT ☎ 02.49.10.93.80 secretariat.sessadtditsa@arria.asso.fr

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

2 bis rue Robert le Ricolais - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60 📠 02 40 49 36 86 Courriel :
secretariat.direction@arria.asso.fr

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| 1) INTRODUCTION : | 3 |
| II) LE PUBLIC : ACCUEILS ET ACCOMPAGNEMENTS PROPOSÉS | 13 |
| 1- Les admissions 2024 | 13 |
| 2- Le public accompagné en 2024 | 14 |
| III) L'activité 2024 | 18 |
| 1- Activité 2024 | 18 |
| 2- Typologie de l'activité 2024 | 18 |
| 3- Les orientations – les sorties | 24 |
| IV) Les indicateurs 2024 | 26 |
| 1- Les indicateurs médico-sociaux | 26 |
| 2- Les indicateurs ANAP | 27 |
| CONCLUSION | 29 |

1) INTRODUCTION :

Le contexte associatif 2024

Dans un contexte social et médico-social de plus en plus sensible, l'association ARRIA garde un sens aigu de l'accompagnement, avec des équipes rassemblées autour des valeurs et des grandes orientations du projet associatif. Mais l'environnement vient inmanquablement impacter le travail. L'accompagnement des jeunes est inscrit dans un parcours, au sein duquel d'autres associations, d'autres institutions, prennent place. La complémentarité coordonnée des intervenants donne toute la pertinence au parcours du jeune. Mais le manque de places, le manque de moyens, la difficulté à recruter des professionnels formés, vient restreindre les possibilités de complémentarité. Dans beaucoup de situations, les besoins et les souhaits des jeunes et des familles ne peuvent être honorés pour ces raisons.

Et que dire de la liste d'attente à ARRIA, au-delà de 500 situations, et plus largement du secteur médico-social ! Nous sommes très sollicités par des familles en grande détresse, mais également par la MDPH, pour accueillir ces situations. Nous avons une attention particulière pour ces situations complexes et, comme nous l'avons toujours fait à ARRIA nous y répondons, en mettant en œuvre les moyens nécessaires.

Dans ce contexte l'association ARRIA garde une éthique de travail forte. Elle développe et fait évoluer ses services, en lien avec les besoins qu'elle repère, en lien avec ses capacités et en lien avec les orientations des politiques publiques. Ainsi, ces dernières années, trois nouveaux services ont été créés : le PCPE gestion Liste d'attente, le Dispositif d'Auto-Régulation et le dispositif de soutien à une structure de protection de l'enfance Tréméac. Le Dispositif d'Appui au Soins et à la Socialisation-Petite Cabane, sur les aspects de repérage et d'accompagnement précoce (de 1 à 6 ans), prend de l'importance sur sa modalité « Appui-Ressource » avec un engagement financier de la CAFS sur 3 ans.

Vers une signature du 3^{ème} CPOM

Les négociations pour la signature de notre 3^{ème} CPOM ont été engagées en mars 2023. Après un travail collectif au sein de l'équipe de cadres sur le diagnostic et les fiches projets, sur l'année 2023, les discussions avec nos interlocutrices de l'ARS, ce sont un peu espacées, pour être reprises en début d'année 2025. Le CPOM va être signé avant l'été 2025.

Des réaménagements associatifs

Depuis fin 2023, l'association a engagé une réflexion sur son organisation à partir de constats d'une charge de travail de plus en plus importante, pour une partie des cadres hiérarchiques. Ces dernières années, l'association a créé ou a développé des services (PCPE, DAR, DIMASS-Petite Cabane, projet de soutien au Centre Educatif Tréméac). Ces derniers, de tailles modestes, n'ont pas permis de recruter des cadres sur des temps réduits. Il était temps de mener ce travail d'introspection sur notre fonctionnement.

Le départ de la directrice générale d'un commun accord avec le Bureau de l'association en avril 2024, n'a pas remis en cause la réflexion engagée. Le directeur des établissements et services à assurer l'intérim de direction générale jusqu'en août, puis a été recruté sur le poste de directeur de l'association en septembre.

En juin 2024, les réflexions sur l'organisation de l'association ont abouti à la nécessité de renforcer l'équipe de cadres de deux professionnels, avec pour objectif de rapprocher la direction du travail des équipes et de renforcer le soutien vers les responsables de service.

Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile
4, rue Louis Blériot – 44700 ORVAULT ☎ 02 49 10 93 80

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

2 bis, rue Robert le Ricolais – Zone Cap Ouest – Bât D – 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60 Courriel : assistante.directiongenerale@arria.asso.fr
Site Web : associationarria.org

Cette organisation s'est mise en place en décembre, avec des recrutements qui se sont poursuivis au début de l'année 2025. Une évaluation sera réalisée en fin d'année 2025.

Cette période d'instabilité a été maîtrisée, notamment par une équipe de cadres expérimentés, une équipe du siège engagée et des équipes des établissements et services qui connaissent bien leur travail.

Les grands dossiers de l'association

L'association est engagée dans une GRAPPE pour mettre en place le Dossier Usager Informatiser. Elle est associée à trois associations mayennaises. Le déploiement est prévu sur l'année 2025.

4

Le système informatique et la sécurisation des données est une attention de l'association. Nous avons décidé d'externaliser le stockage des données pour mieux répondre aux exigences légales.

L'association, depuis 2022, participe dans le cadre d'une GRAPPE, à un travail sur les aspects de la transition énergétique de ses bâtiments avec la volonté de baisser notre impact climatique et de répondre aux obligations réglementaires imposées par la loi ELAN. Un conseiller MAPES est engagé par les associations de la GRAPPE, il nous accompagne dans les choix de transformation de nos modes de dépenses énergétiques.

L'Implication partenariale sur le territoire

L'association continue d'être présente au sein des instances importantes sur le territoire. Au-delà des représentations en lien avec l'accompagnement des jeunes, nous participons à différentes instances de réflexions : au Conseil d'Administration de l'URIOPSS, à la CCAPH, à la commission spécialisée de la CDAPH, à l'AIRe en tant délégué départemental, à la Commission Départementale pour l'Ecole inclusive (CDSEI) par un mandat partagé avec l'URIOPSS à la CDMCA. Dans le cadre de la CDSEI, ARRIA a co-animé avec l'ARS et l'Education Nationale des groupes de travail sur le fonctionnement en dispositif des ESMS, à la commission mobilité sur la commune d'Orvault. Le Groupement Inter Associatif de Coopération (GIAC) continue à fonctionner sous une forme plus légère. C'est lieu d'échange et de mutualisation de quelques grands contrats (automobile, assurance ...). Les rencontres de Directeurs Généraux et Directeurs d'association Handicap, autre instance d'échanges sur la réalité de nos associations, se réunit 4 fois dans l'année. ARRIA participe également à d'autres instances de travail davantage en lien avec les projets développés : interPCPE de Nantes, InterCAFS...

Les perspectives 2025

L'association ARRIA et l'Agence Régionale de Santé ont mené une négociation CPOM très constructif. La signature viendra acter un engagement réciproque, même si les projets envisagés resteront soumis à des financements pour le moment incertains. ARRIA attend un soutien de ses projets existants de son organisme de contrôle de tarification afin de pouvoir garder la qualité et la pertinence des accompagnements à l'œuvre.

Michaël BROSSET - Directeur

Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile
4, rue Louis Blériot – 44700 ORVAULT ☎ 02 49 10 93 80

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

2 bis, rue Robert le Ricolais – Zone Cap Ouest – Bât D – 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60 Courriel : assistante.directiongenerale@arria.asso.fr
Site Web : associationarria.org

Le fonctionnement des établissements et services ARRIA

Depuis sa création, l'association développe constamment son offre, en faisant évoluer les projets de services et d'établissements, et en créant de nouveaux dispositifs, de nouvelles formes d'accompagnements, dans l'objectif de répondre au mieux aux besoins des jeunes et de leur famille. Ainsi, la diversité des projets à l'œuvre permet la construction de parcours individualisés, adaptables, modulables et réactifs.

Dans cet esprit, sur le modèle du fonctionnement en Dispositif ITEP intégré, l'association soutient la mise en place de parcours transversaux des jeunes entre les établissements et services, facilitant les co-accompagnements, les passages, les relais, les transitions.

En faisant le choix d'un fonctionnement en Dispositif en maintenant ces établissements et ses services, chaque établissement et service maintient et renforce sa collaboration et des partenariats avec d'autres structures du médico-social, de la protection de l'enfance, de la psychiatrie, ainsi qu'avec des structures de Droit Commun. Ce fonctionnement permet des parcours innovants, au plus près des besoins et des souhaits des jeunes et de leur famille.

Le fonctionnement transversal au sein du DITEP et plus largement avec l'ensemble des établissements et services :

- Le DITEP regroupe 6 établissements et services :
 - ITEP ARRIA Les Perrines, enfants de 5 à 11 ans, 22 places
 - ITEP ARRIA Le CARDO, adolescents de 11 à 15 ans, 21 places
 - LISEC ITEP ARRIA, jeunes de 15 à 20 ans, 11 places
 - SESSAD ITEP ARRIA, jeunes de 3 à 20 ans, 42 places
 - CASIM ARRIA, jeunes de 5 à 16 ans, 21 places
 - CAFS ARRIA, jeunes de 5 à 18 ans, 6 places (IME et DITEP)
- L'IME Hors Les Mur, adolescents de 11 à 15 ans, 12 places + 2 suivis
- Le SESSAD TDI TSA, jeunes de 0 à 20 ans, agrément pour 22 jeunes avec TSA et 33 jeunes avec TDI ou TSA, soit 55 jeunes.
- Le PCPE, pour 20 jeunes en attente d'accompagnement sur le SESSAD ITEP et le SESSAD TDI TSA.
- Le DIMAS-Petite Cabane, pour des enfants de 3 à 6 ans avec ou sans notification MDPH.
- Le DAR, pour 7 enfants d'âge primaire, avec une notification TSA.
- Le projet de soutien au Centre éducatif Tréméac, par l'intervention de 2 professionnels de ARRIA au sein de l'équipe de Tréméac.

L'association ARRIA soutient un fonctionnement transversal entre ses établissements et services sous plusieurs formes :

- En favorisant le passage d'une modalité d'accompagnement à une autre, à tout moment de l'année en fonction des besoins et de l'évolution des jeunes
- En favorisant les co-accompagnements par deux ou trois établissements et services (ex : accompagnement par un hébergement et un Sessad, un accompagnement par un Sessad et un établissement...). A partir du projet de chaque jeune, de ses besoins, ARRIA construit des parcours adaptés
- En favorisant les échanges de pratiques et les réflexions entre les équipes des établissements et services

Service d'Éducation Spéciale et de Soins A Domicile
4, rue Louis Blériot – 44700 ORVAULT ☎ 02 49 10 93 80

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

2 bis, rue Robert le Ricolais – Zone Cap Ouest – Bât D – 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60 Courriel : assistante.directiongenerale@arria.asso.fr
Site Web : associationarria.org

Le fonctionnement en dispositif s'exprime également dans des conventions de co-accompagnement avec les autres associations Nantaises. Sur l'année 2021-2022, un co-accompagnement a été construit entre l'ITEP Les Perrines et Orens pour un jeune sourd-muet présentant des difficultés psychologiques importantes. Un co-accompagnement a été initié pour un jeune de l'ITEP les Perrines avec l'ITEP La Papotière de Moissons Nouvelles. Ce conventionnement s'est poursuivi avec l'ITEP le Cardo sur l'année 2022-2023.

Scolarité et école inclusive, l'implication de ARRIA

ARRIA a toujours eu le souci de permettre aux jeunes, confiés par leurs parents, de favoriser leur inclusion dans la société. Accueillant des jeunes de 3 à 20 ans, l'aspect scolaire est un élément important. Il est important à deux niveaux : les apprentissages pédagogiques et la socialisation. Pour répondre à la diversité des besoins et à la diversité des capacités des jeunes accompagnés, ARRIA a développé différentes modalités de scolarisation en lien avec l'éducation nationale.

Les scolarités partagées - Pour répondre à ces exigences, ARRIA s'est engagée très tôt dans la mise en place de scolarités partagées. Cette modalité est très intéressante, car elle permet un ajustement permanent pour le jeune, entre le temps passé dans sa classe au sein de l'établissement scolaire et le temps passé au sein de l'établissement médico-social. Cette organisation prend en compte la réalité du jeune qui, au regard de ses difficultés, n'aura peut-être pas un parcours linéaire. Il aura besoin de temps plus importants dans l'établissement médico-social à certains moments et pourra augmenter son temps à l'école, au collège ou au lycée à d'autres moments.

Les ULIS cogérées – 5 Ulis sont cogérées par ARRIA.

- ✓ 3 ULIS pour jeunes avec TSA. Les jeunes sont soutenus par le SESSAD TDI TSA
- ✓ 1 ULIS IME Hors Les Murs. Les jeunes sont soutenus par un établissement situé par dans l'enceinte du collège.
- ✓ 1 ULIS DITEP. Les jeunes du dispositif sont soutenus par des professionnels de l'ITEP Le Cardo, avec une possibilité de temps d'accompagnement au sein de l'établissement lorsque cela est nécessaire.

Les UEE – 1 classe de l'ITEP Les Perrines est implantée à l'école Champenois depuis 2010 et 1 classe appelé « Soutien et Ressource », partagée de l'ITEP Les Perrines et l'ITEP Le Cardo est implantée au collège Rutigliano. Ces deux entités permettent à des jeunes de ARRIA de s'approprier ou se réapproprier à l'environnement scolaire et d'expérimenter un autre cadre d'apprentissage et de vie sociale, avec la sécurité d'un accompagnement médico-social de proximité. Elles permettent d'être ressource pour l'équipe et accueille des jeunes de l'école ou du collège sur des temps définis, des projets.

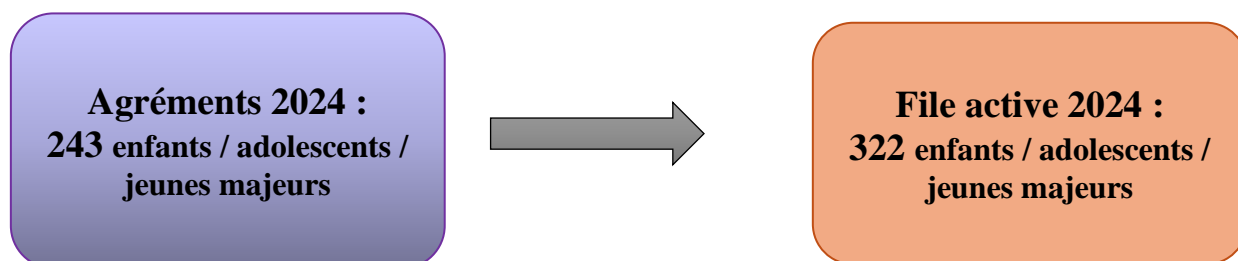
Les UE – Au sein de chaque établissement de ARRIA, des enseignants spécialisés organisent des temps d'apprentissage scolaires pour les jeunes. Ils sont destinés aux jeunes qui n'ont pas de scolarité à l'extérieur, mais aussi aux autres jeunes pour soutenir, compléter leur scolarité. Il est important d'insister sur cette modalité de scolarisation qui est nécessaire à certains jeunes et leur permet un retour vers une scolarité plus « ordinaire » ainsi que l'acquisition d'apprentissages fondamentaux.

Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile
4, rue Louis Blériot – 44700 ORVAULT ☎ 02 49 10 93 80

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

2 bis, rue Robert le Ricolais – Zone Cap Ouest – Bât D – 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60 Courriel : assistante.directiongenerale@arria.asso.fr
Site Web : associationarria.org

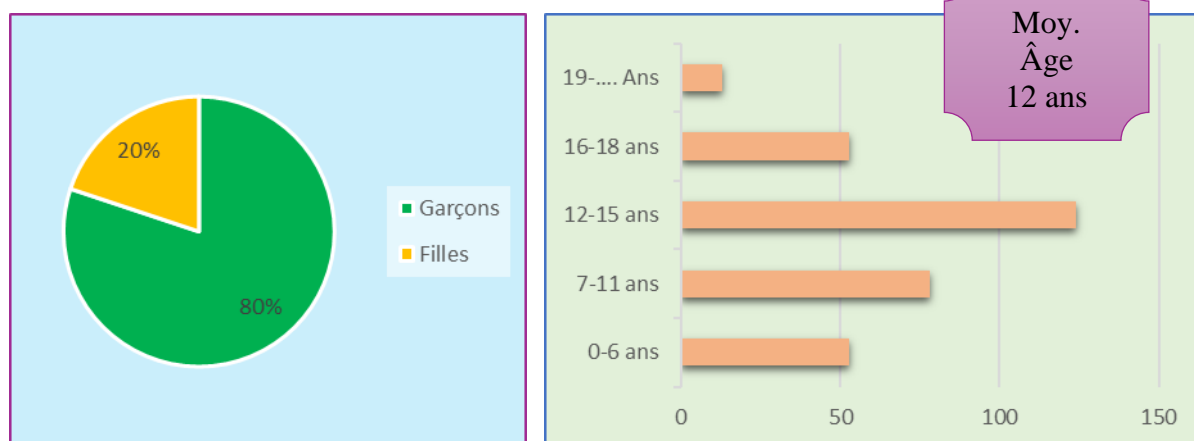
L'activité 2024 de l'association ARRIA



7

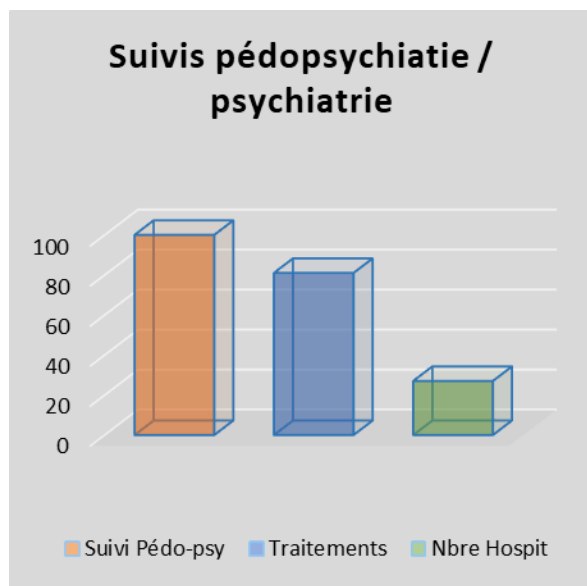
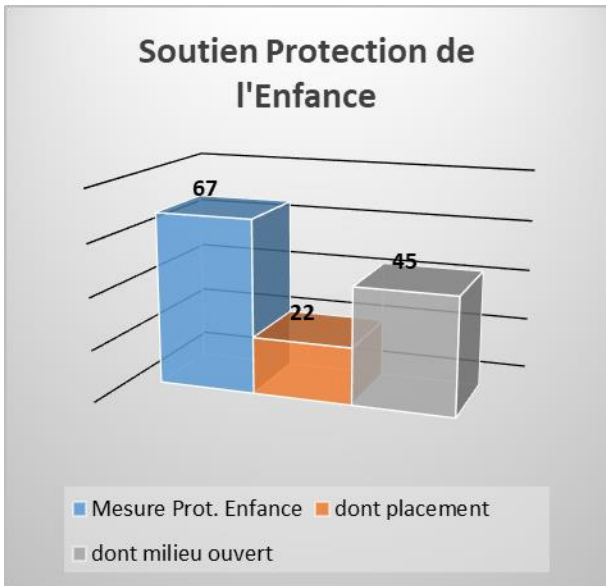
- Le nombre de places autorisées est ici estimé, puisque l'activité de la **fonction appui-ressource** fortement développée notamment par le projet du Dimass-Petite Cabane, ne peut être prise en compte. De même, les accompagnements pour des enfants non notifiés n'apparaissent pas dans le nombre d'agrément.

Caractéristiques des jeunes accompagnés à ARRIA



- Le nombre de garçons restent prédominant – il est particulièrement élevé sur le Dispositif ITEP, s'élevant à 85 %
- Les jeunes adolescents sont très représentés du fait du nombre de structures dédiées à cette tranche d'âge – 3 établissements accueil de jour sur 4 accueils des adolescents, 4 dispositifs inclusifs sur 5, co-gérés avec l'Education Nationale, sont implantés dans des collèges
- La population de moins de 6 ans augmente fortement grâce au développement de l'activité du DIMASS-Petite Cabane et du fait d'accueil limité à 6 mois, amenant un nombre d'enfants important à l'année
- La moyenne d'âge baisse due à l'augmentation du nombre d'enfants de moins de 6 ans

Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile
4, rue Louis Blériot – 44700 ORVAULT ☎ 02 49 10 93 80

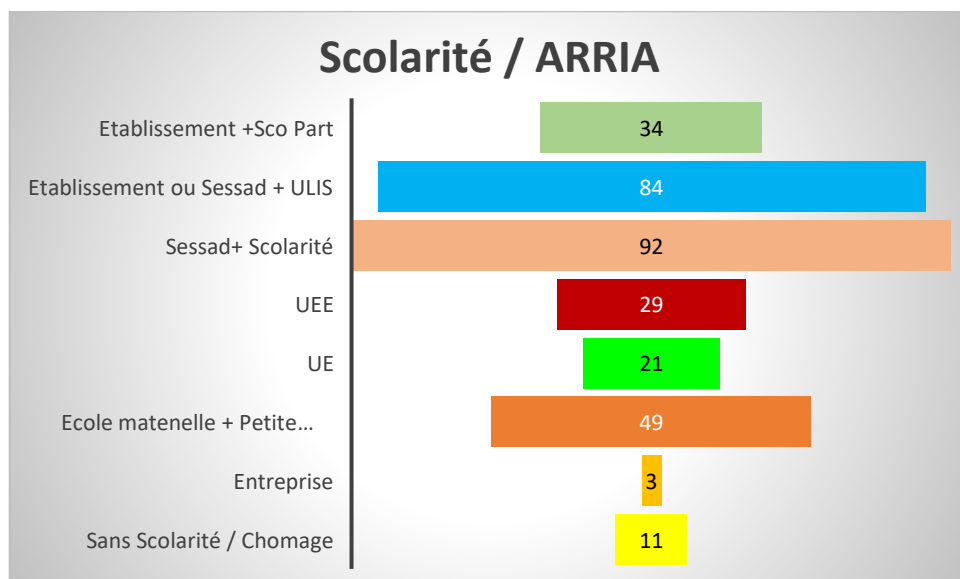


- 24% des jeunes accompagnés à ARRIA bénéficient d'une mesure de protection de l'enfance
 - Il est de 38% sur le DITEP
 - Il est de 54% sur les hébergements, CASIM + CAFS
 - Les hébergements sont très sollicités par la protection de l'enfance pour des jeunes en grande difficulté sur leur lieu de placement

- 31% des jeunes accompagnés à ARRIA ont un suivi pédopsychiatrique (100 jeunes sur 322)
 - Ce chiffre ne reflète pas la réalité des besoins car beaucoup de jeunes sont en attente de la mise en place d'un suivi en CMP ou Hopital de Jour
 - Sur les établissements, accueil de jour et hébergement, 68% des jeunes ont un suivi en pédopsychiatrie

- 81 jeunes soit 25%, prennent un traitement en lien avec leur handicap ou leurs difficultés psychologiques
 - Ce chiffre monte à 61% à l'ITEP Les Perrines pour des enfants entre 5 et 12 ans, cette tendance reste la même depuis quelques années

Scolarité / Inclusion scolaire



- La part des jeunes en scolarité ULIS est importante en raison des 5 ULIS gérées conjointement par ARRIA et l'Education Nationale – représente 43 places – auxquelles s'ajoutent les suivi SESSAD pour les jeunes en scolarité dans d'autres ULIS
- 29 jeunes ont profité d'une scolarité en UEE – ce chiffre est important car sans nos deux UEE, ces 29 jeunes n'auraient pas eu accès aux établissements scolaires
- 21 jeunes accompagnés bénéficient d'une scolarité exclusivement dans nos établissements – Ces 21 jeunes ne sont pas encore en capacité de fréquenter un établissement scolaire
 - Sur les 21 jeunes, 9 sont accompagnés au LISEC (15-20 ans) – Les problématiques psychiatriques sérieuses pour une partie des jeunes du LISEC orientent le travail des professionnels vers le soin et les activités extérieures
- 11 jeunes sont sans scolarité ou au chômage
 - 5 jeunes sur nos trois établissements de jour ITEP, ne parviennent pas encore à être en présence d'un enseignant ou être dans les apprentissages scolaires ; les activités mises en place pour eux sont d'autre ordre (activité d'expression, de construction) dans lesquelles l'aspect apprentissage scolaires est pris en compte mais d'une manière moins conventionnelle
 - Les autres jeunes concernées sont des jeunes majeurs accompagnés dans la contractation d'un projet professionnel ou de soin

Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile
4, rue Louis Blériot – 44700 ORVAULT ☎ 02 49 10 93 80

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

2 bis, rue Robert le Ricolais – Zone Cap Ouest – Bât D – 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60 Courriel : assistante.directiongenerale@arria.asso.fr
Site Web : associationarria.org

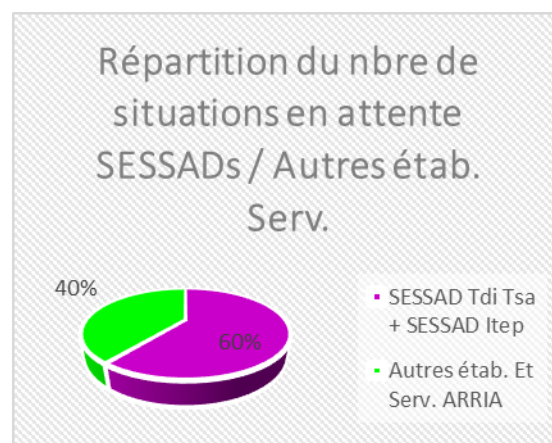
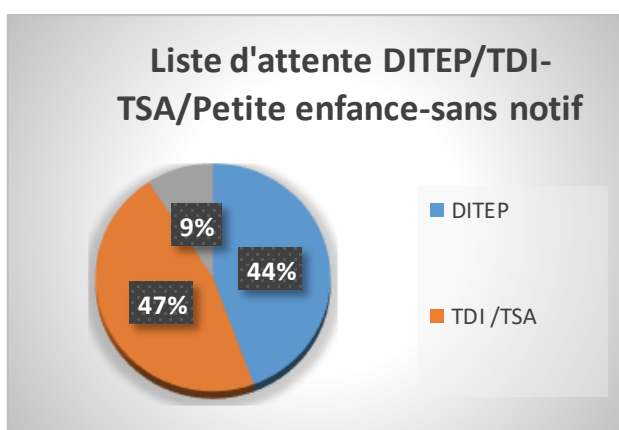
Focus sur notre liste d'attente

Le nombre de situation sur la liste d'attente à ARRIA progresse toujours...



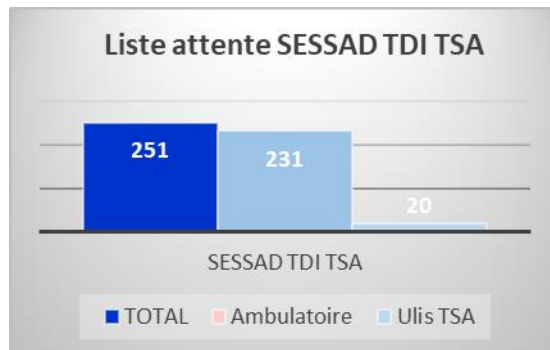
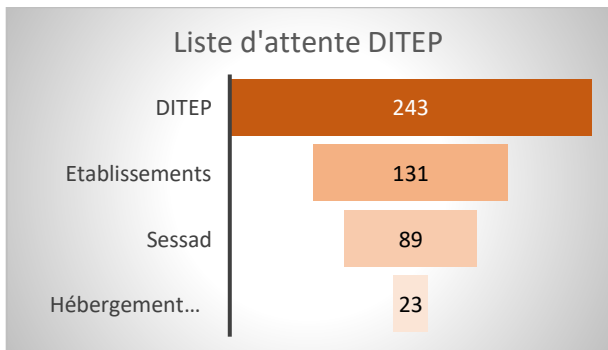
- 564 jeunes sont inscrits sur les listes d'attente des différents établissements et services de l'association au 31 décembre 2024
- Ce chiffre est à mettre en corrélation avec le nombre de jeunes admis en 2024 et le nombre de places ou de suivis – au regard du nombre de jeunes admis à ARRIA tous les ans, la liste d'attente ne se réduira pas
 - Nbre de places ou de suivis : 242
 - Nbre de jeunes en attente d'admission : 564
 - Nbre de jeunes admis en 2024 : 87

La liste d'attente selon les établissements et services



La liste d'attente des deux SESSAD représente plus de la moitié des jeunes en attente à l'association

Service d'Éducation Spéciale et de Soins A Domicile
4, rue Louis Blériot – 44300 ORVAULT ☎ 02 49 10 93 80



- Pour les 3 établissements accueil de jour (ITEP Perrines + Itep Cardo + LISEC ITEP), la liste d'attente représente 120 jeunes pour une capacité de place de 54 places, tout en sachant qu'en 2024, 18 admissions ont été réalisées
- Sur le Sessad Tdi Tsa sur 208 jeunes en attente, 62 le sont par défaut, en attente d'établissement

Le contexte du SESSAD TDI-TSA

Le SESSAD TDI TSA est un service ambulatoire rattaché au pôle « ambulatoire-prévention » de l'Association ARRIA.

C'est un service qui propose, après évaluation, des accompagnements thérapeutiques et éducatifs articulés dans le cadre d'un Projet Personnalisé d'Accompagnement, contractualisé avec la famille ou le jeune s'il est majeur. Le SESSAD coordonne les actions éducatives, thérapeutiques et pédagogiques dans le cadre de la scolarité en milieu ordinaire et notamment dans nos dispositifs partenariaux d'ULIS TSA.

Doté d'un double agrément - TDI et TSA (trouble du développement intellectuel et trouble du spectre de l'autisme), le service accompagne à ce jour 55 enfants et adolescents de 0 à 20 ans avec une notification MDPH sur leurs différents lieux de vie (famille, scolarité, centre de loisirs, activités extra scolaires ...).

Le SESSAD TDI TSA s'organise autour de deux types ou modalités d'accompagnement :

→ **Service d'accompagnement dans le cadre des 3 dispositifs ULIS TSA**

21 jeunes avec TSA sont accompagnés via 3 dispositifs ULIS TSA appariés à l'éducation nationale accompagnant chacun 7 jeunes diagnostiqués TSA, l'un à l'école élémentaire de la Chauvinère, les deux autres au collège Anne de Bretagne et au collège de la Colinière.

→ **Service d'accompagnement en ambulatoire**

34 jeunes sont accompagnés. L'agrément est attribué pour le suivi de 26 jeunes avec TDI et 8 jeunes avec TSA. Ils sont accompagnés à partir d'une logique d'âge et de besoins. Deux entités sont ainsi à l'œuvre :

- ✓ Le Service Fil d'Avenir (0/13 ans) accompagnement en suivi ambulatoire de 12 enfants dans leur passage à la vie d'adolescent,
- ✓ Le Service Pro'Fil d'Avenir (14/20 ans) : accompagnement en suivi ambulatoire de 22 jeunes adolescents dans leur passage à la vie de jeune adulte.

La réalité de nos prises en charge est un peu différente de la répartition de notre agrément évoqué ci-dessus. Le SESSAD accompagne aujourd'hui un nombre plus conséquent de jeunes avec TSA. Ce point est traité plus loin (Cf Répartition diagnostique des suivis).

L'année 2024 a été marquée par plusieurs points forts sur le SESSAD :

- Des moments de convivialité avec les familles et les jeunes :
 - Un pot de rentrée autour de jeux grandeur nature qui a réuni plusieurs familles, dont les parents des jeunes nouvellement arrivés.
- Une volonté de poursuivre les ½ journées interconnaissance au sein de l'association :
 - Une ½ journée d'interconnaissance a permis à l'équipe du SESSAD de rencontrer l'équipe du SESSAD ITEP.
 - Une ½ journée d'interconnaissance a permis à l'équipe du SESSAD de rencontrer l'équipe du LISEC et du DAR.
- Une volonté de travailler en transversalité avec les services et établissements de l'association ARRIA permettant la mise en place d'ateliers partagés, l'accueil de jeunes sur les CASIM.
- Une dynamique de formation toujours à l'œuvre sur le SESSAD avec la mise en place
 - D'une journée de formation collective à « l'entretien systémique ».

Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile
4, rue Louis Blériot – 44700 ORVAULT ☎ 02 49 10 93 80

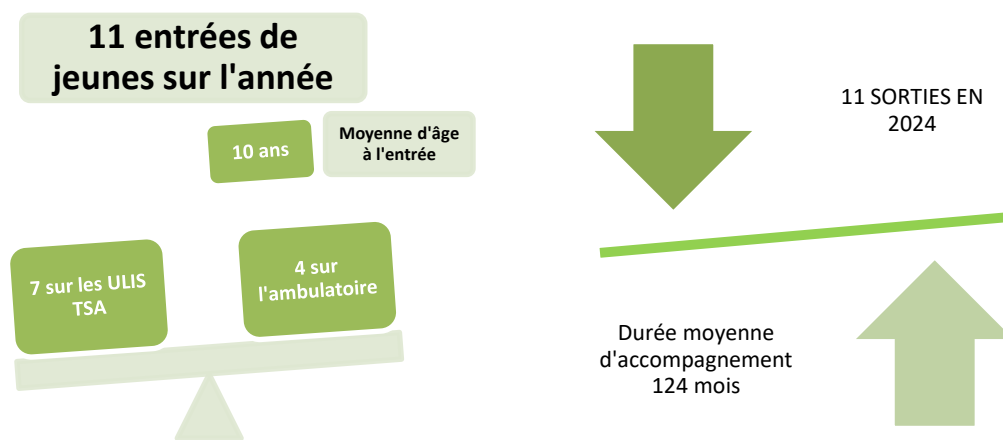
- D'une participation à un colloque régional sur le « Psychotraumatisme » pour 3 professionnels du SESSAD.
- D'une participation à la journée systémique du grand ouest pour 2 professionnels du SESSAD.
- Un dynamique de développement partenarial et de représentation sur le territoire :
 - Participation aux journées nationales de l'AIRE pour 2 professionnelles.
 - Participation à divers forums à destination des publics accompagnés (Arifts / APAJH).
 - Participation à une journée partenariale « Parcours complexes ».
- Des séjours pour petits et grands permettant de se rencontrer différemment.
- La poursuite de la réécriture du projet du service 2024-2028.
- La réorganisation de l'association avec l'arrivée d'un directeur adjoint sur le SESSAD TDI-TSA.

II) LE PUBLIC : ACCUEILS ET ACCOMPAGNEMENTS PROPOSÉS

1- Les admissions 2024

Sur l'année 2024, le SESSAD TDI-TSA ARRIA a accompagné un total de 64 jeunes.
 Au cours de cette année civile, ont été prononcées :

- 11 admissions,
- 11 sorties.



La moyenne d'âge des jeunes accompagnés sur le SESSAD est de 14 ans au global sensiblement le même que l'année passée.

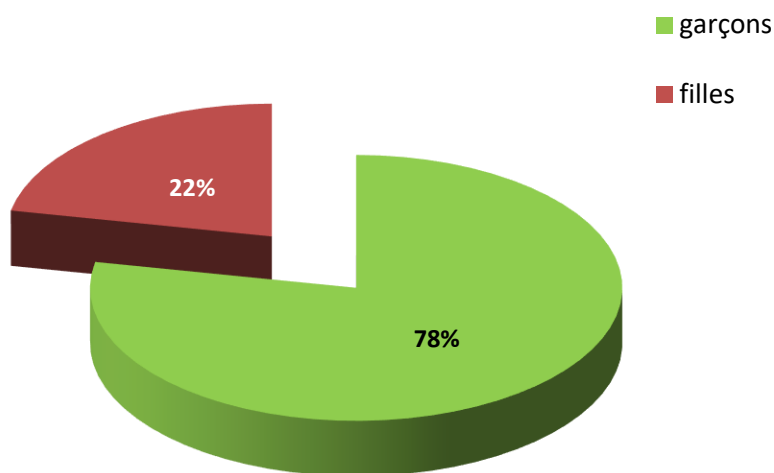
La moyenne d'âge des jeunes admis en 2024 est de 10,36 ans contre 13.30 ans en 2023. Cela peut être expliqué par 5 admissions d'enfants de moins de 10 ans sur le service Fil d'Avenir et l'ULIS TSA école de la Chauvinière.

Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile
 4, rue Louis Blériot – 44700 ORVAULT ☎ 02 49 10 93 80

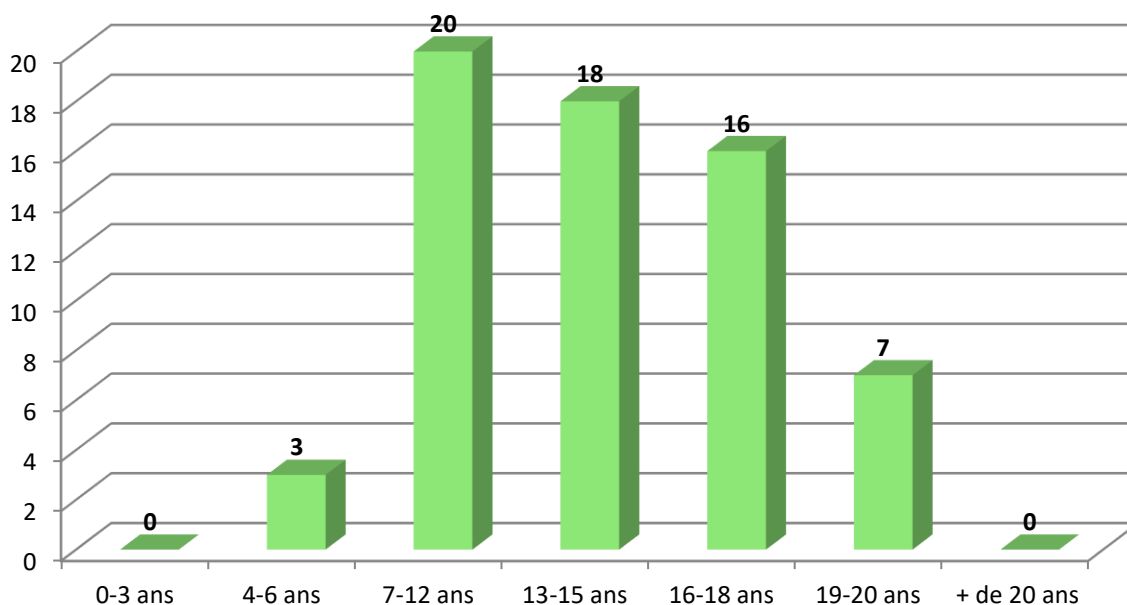
2- Le public accompagné en 2024

Sur l'ensemble de l'année 2024, 64 enfants ont été suivis par le SESSAD TDI-TSA, répartis comme suit :

REPARTITION PAR SEXE EN 2024



REPARTITION PAR AGE 2024



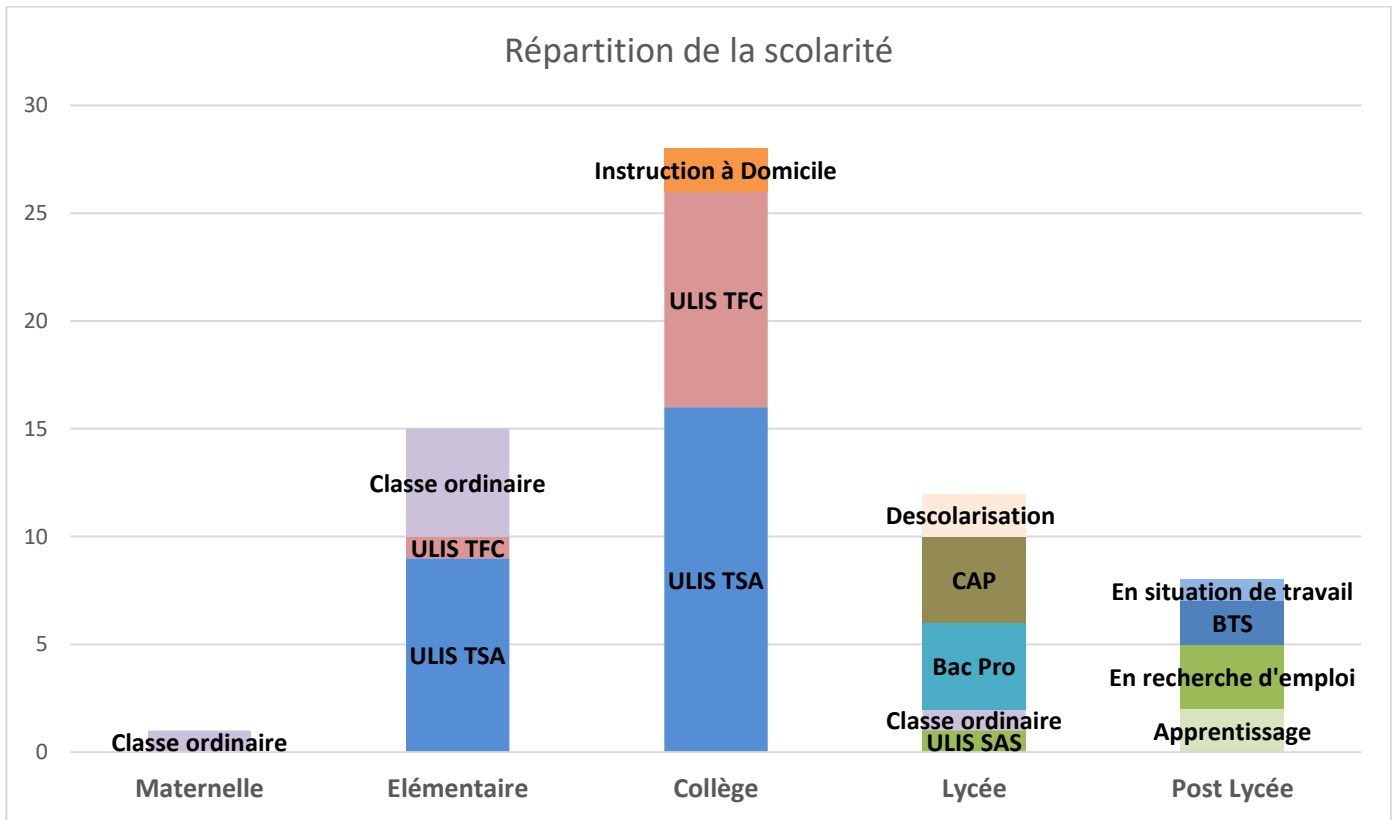
La moyenne d'âge des enfants accompagnés est de 14 ans. Elle est sensiblement la même qu'en 2023.

Service d'Éducation Spéciale et de Soins A Domicile
4, rue Louis Blériot – 44300 ORVAULT ☎ 02 49 10 93 80

Nous constatons un nombre conséquent de jeunes sur les tranches suivantes :

- 7-12 ans : âge primaire où les difficultés d'ordre scolaire et/ou relationnel apparaissent où se majorent et sont diagnostiquées. Les familles ont souvent besoin d'être aidées dans l'accompagnement de l'orientation de leur enfant avant le passage en âge collège.
- 13-15 ans : période adolescente où les jeunes sont entrés au collège et où les relations aux autres peuvent être conflictuelles et où la question de la construction identitaire est en plein essor. C'est une période de fragilité. Les familles ont souvent besoin d'être soutenues dans l'accompagnement à l'entrée dans l'adolescence de leurs enfants. Par ailleurs, les familles ont souvent besoin d'être soutenues et conseillées dans les choix d'orientation post-collège.
- 16-18 ans : qui peut s'expliquer par plusieurs phénomènes.
 - Le 1^{er} étant que les jeunes sortants des dispositifs ULIS TSA collèges passent sur l'ambulatoire, faute de place sur un autre service.
 - Le 2^{ème} étant qu'il est fréquent d'avoir des demandes d'admission dans cette tranche d'âge qui correspond à une période charnière en termes de construction identitaire et en termes de scolarité : les jeunes entrent en lycée professionnel, technologique ou général et ont souvent besoin d'un accompagnement pour la passation de leur diplôme puis pour leur insertion professionnelle.

REPARTITION PAR SCOLARITE EN 2024



Service d'Éducation Spéciale et de Soins A Domicile
 4, rue Louis Blériot – 44700 ORVAULT ☎ 02 49 10 93 80

Nous repérons que 57.81% des enfants accueillis sont accompagnés par le service sur des dispositifs spécialisés de l'éducation nationale (ULIS collège TSA, ULIS collège TFC, ULIS Pro) contre 14.06% en classes ordinaires.

33.33% des jeunes lycéens sont en CAP, 33.33% sont en bac pro et 16.67% des plus de 18 ans sont en études supérieures (BTS). Ce qui montre une belle progression du nombre de jeunes s'engageant dans une voie professionnelle.

Une double vulnérabilité

Les jeunes accompagnés par le SESSAD TDI-TSA peuvent présenter une double vulnérabilité. C'est le cas pour quatre d'entre eux sur l'ambulatoire et d'un sur les dispositifs. Ces jeunes bénéficiant d'une notification MDPH sont également accompagnés par la protection de l'enfance (mesure judiciaire, administrative ou placement). Ces accompagnements nécessitent un partenariat de proximité pour que chaque acteur sache quel rôle et quelle place il prend auprès du jeune.

Une augmentation du nombre de jeunes en attente de place en établissement spécialisé

Sur l'ambulatoire, 10 jeunes ont une notification en établissement spécialisé (IME/IEM/DITEP) mais bénéficient de l'accompagnement du SESSAD, faute de place en établissement. Ces situations nécessitent souvent un accompagnement plus global que les missions d'un SESSAD ainsi qu'un partenariat avec les établissements spécialisés du territoire pour tenter de mettre en œuvre des projets co-portés.

Sur les dispositifs ULIS TSA, 2 jeunes sont en attente de place en établissement (IME/DITEP).

Cela représente **29,41% de l'effectif accompagné sur l'ambulatoire** et 9,52 % de l'effectif accompagné en dispositif.

Gestion de la liste d'attente

Au 31/12/2024, 208 jeunes sont inscrits sur la liste d'attente.

Parmi ces jeunes, 62 ont une notification en établissement spécialisé. Ce qui représente à peine 30% des jeunes en attente. Nous constatons que ce chiffre augmente d'année en année, faute de place en établissement. Les parents cherchent des solutions, conscients qu'un SESSAD ne pourra pas prendre en charge tous les besoins de leur enfant.

Parmi ces jeunes, 53% ont un diagnostic de TSA ou TND et 18% ont un diagnostic de TDI.

Cela permet de mieux comprendre pourquoi le SESSAD présente des difficultés à respecter son agrément. Le SESSAD est reconnu sur le territoire de Nantes et son agglomération comme étant spécialisé dans l'accompagnement des jeunes avec TSA. Les services du territoire n'hésitent pas à orienter les familles vers notre SESSAD, dès lors qu'un jeune présente un diagnostic de TSA.

20% de ces jeunes ont une notification SESSAD Polyvalent, 4% SESSAD petite enfance, et 5% ne sont pas identifiés.

Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile
4, rue Louis Blériot – 44700 ORVAULT ☎ 02 49 10 93 80

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

2 bis, rue Robert le Ricolais – Zone Cap Ouest – Bât D – 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60 Courriel : assistante.directiongenerale@arria.asso.fr
Site Web : associationarria.org

REPARTITION DIAGNOSTIQUE DES SUIVIS 2024

Une sur-représentation des jeunes avec TSA depuis plusieurs années

Depuis plusieurs années, notre service connaît une sur-représentation sur l'ensemble de l'effectif des jeunes avec trouble du spectre de l'autisme (TSA).

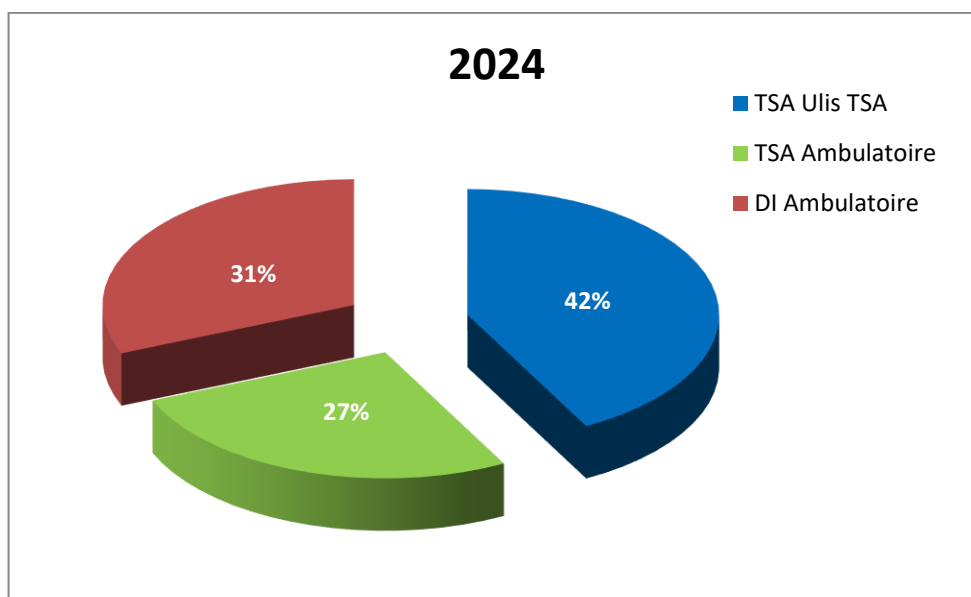
En 2017 : 34 jeunes TSA accompagnés sur 63 dans l'année (53.97% de l'effectif)
En 2018 : 38 jeunes TSA accompagnés sur 60 dans l'année (63.33% de l'effectif)
En 2019 : 43 jeunes TSA accompagnés sur 63 dans l'année (68.25% de l'effectif)
En 2020 : 46 jeunes TSA accompagnés sur 62 dans l'année (74.19% de l'effectif)
En 2021 : 50 jeunes TSA accompagnés sur 67 dans l'année (74.63% de l'effectif)
En 2022 : 47 jeunes TSA accompagnés sur 67 dans l'année (70.15% de l'effectif)
En 2023 : 43 jeunes TSA accompagnés sur 65 dans l'année (66,15% de l'effectif)
En 2024 : 44 jeunes TSA accompagnés sur 64 dans l'année (68,75% de l'effectif)

17

→ Une nouvelle hausse en 2024 qui peut s'expliquer par 2 raisons principales :

- Notre service est reconnu comme un service spécialisé dans l'accompagnement des jeunes avec TSA par les parents et les partenaires. De nombreux parents s'adressent en priorité (voire en exclusivité) à nous à ce titre. Actuellement, 53% des jeunes qui sont en attente de place au SESSAD TDI TSA sont des jeunes avec un diagnostic TSA, et 5% n'ont pas encore de diagnostic.
- L'obligation de poursuivre l'accompagnement des jeunes sortants des ULIS TSA du service, en ambulatoire.

Les jeunes avec TSA représentent 68,75 % des jeunes accompagnés sur le SESSAD (contre 66,15% en 2023), alors que l'agrément du SESSAD prévoit un suivi de 52,73% de jeunes avec TSA (Dispositifs + ambulatoire).



Service d'Éducation Spéciale et de Soins A Domicile
4, rue Louis Blériot – 44700 ORVAULT ☎ 02 49 10 93 80

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

2 bis, rue Robert le Ricolais – Zone Cap Ouest – Bât D – 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60 Courriel : assistante.directiongenerale@arria.asso.fr
Site Web : associationarria.org

III) L'activité 2024

1- Activité 2024

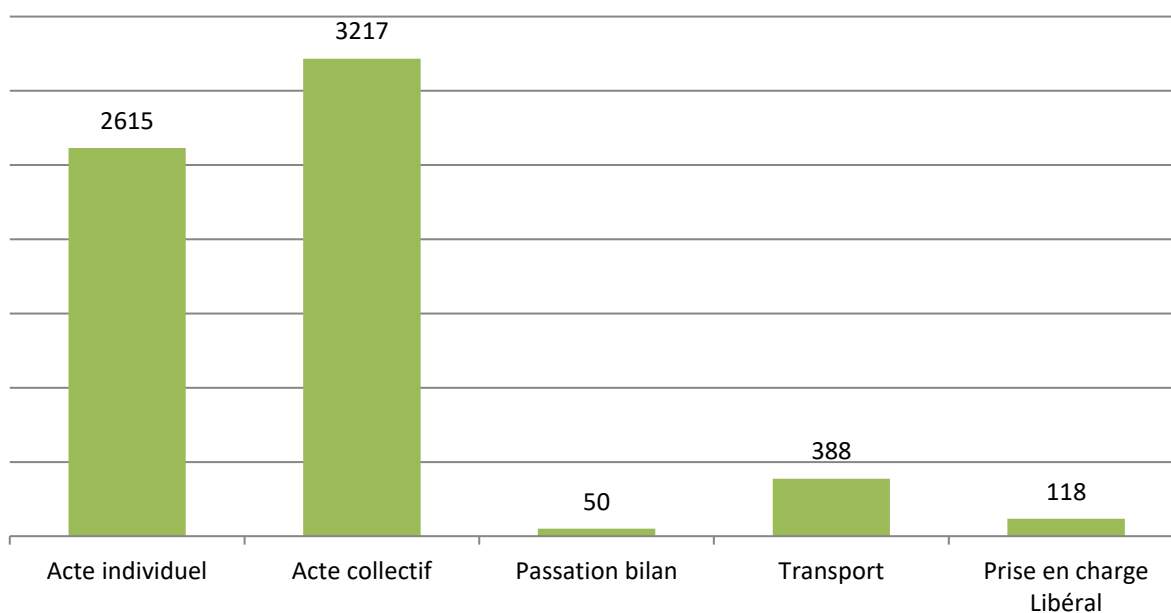
L'activité réelle du service en 2024 est de 7952 actes contre 8639 actes l'année dernière, soit une activité à la baisse par rapport à 2023 (équivalente à 100,18% du taux d'occupation) mais un rapprochement de la moyenne du taux d'occupation, 7938 jours étant financés.

2- Typologie de l'activité 2024

2) Les prestations face à face

L'EVOLUTION EN ACTES :

Répartition annuelle des actes Face-à-Face 2024



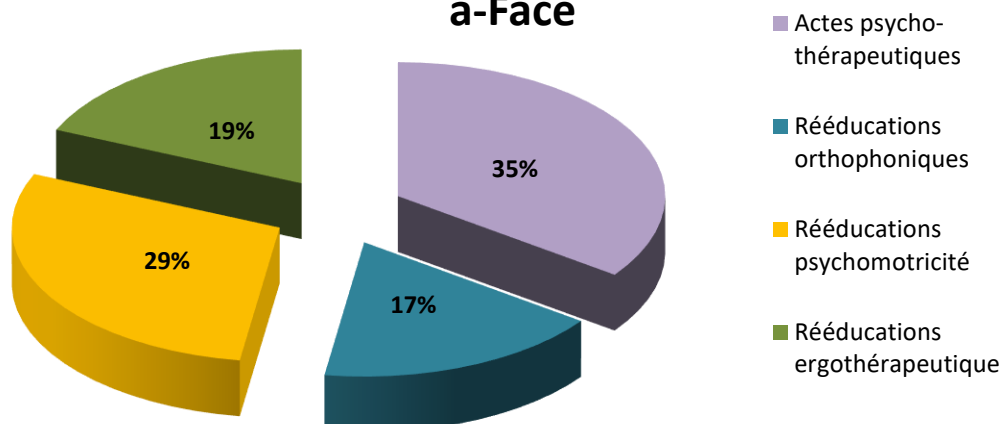
Sur le total des actes 2024 :

- 80% des actes produits sont des actes en face à face, c'est-à-dire en présence des enfants et/ou des familles. Sur ces actes directs, 60% sont socio éducatifs et 40 % thérapeutiques.

La répartition des actes **thérapeutiques** sur l'année 2024 est la suivante :

Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile
4, rue Louis Blériot – 44700 ORVAULT ☎ 02 49 10 93 80

Répartition des actes thérapeutiques en Face-à-Face



LES BILANS REALISES EN 2024

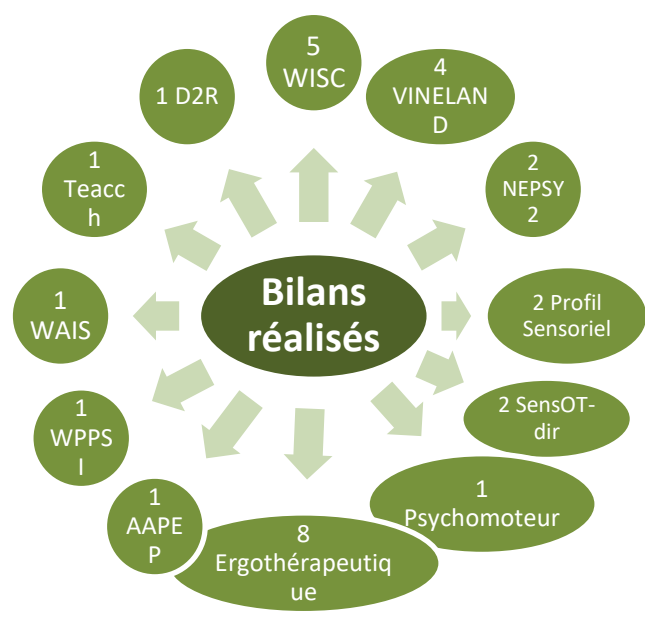
En 2024, 29 bilans ont été réalisés sur le SESSAD TDI-TSA. Parmi eux, on retrouve :

- Des tests psychométriques (WISC, WAIS, WPPSI)
- Des évaluations d'aptitudes adaptatives (Vineland)
- Des évaluations des compétences et capacités émergentes (AAPEP)
- Des évaluations de l'attention de l'enfant (TEACCH, D2R)
- Des évaluations sensorielles (Dunn, SensoEval, profils sensoriels)
- Des évaluations psychomotrices
- Des bilans ergothérapeutiques

Ces évaluations concourent à analyser le fonctionnement du jeune accompagné, que ce soit sur le plan intellectuel, adaptatif, attentif, sensoriel, psychomoteur ... Elles sont réalisées par les psychologues du service mais aussi par les ergothérapeutes, psychomotriciennes, éducateurs.ices.

Ces évaluations fonctionnelles visent à mesurer des capacités des jeunes accompagnés pour mettre en œuvre des compétences dans divers domaines (motricité, communication, autonomie, ...) et dans différents contextes (scolaire, professionnel, sportif, ...).

La compréhension plus fine du fonctionnement des jeunes permet de mettre en œuvre des interventions éducatives, paramédicales et thérapeutiques répondant de manière plus précise aux besoins repérés.

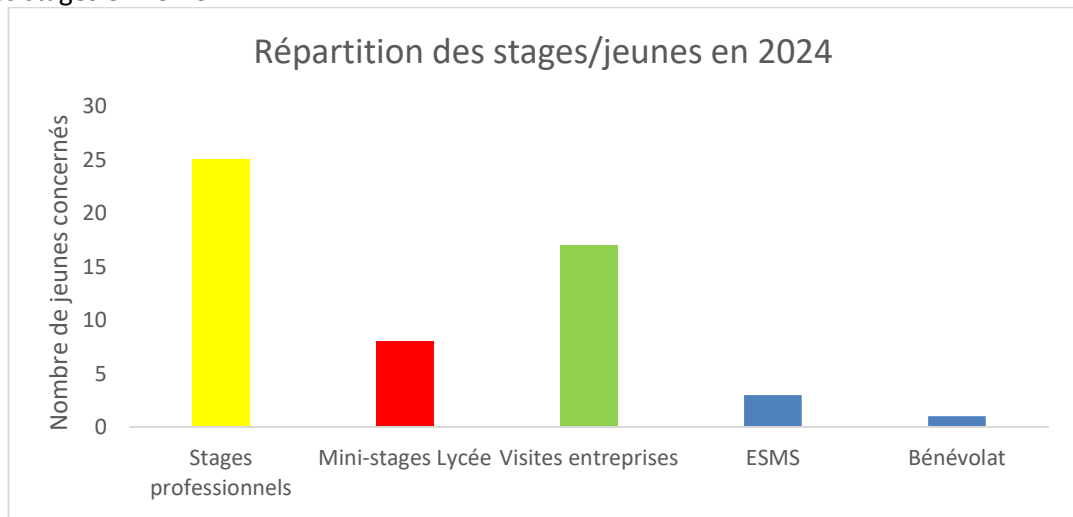


LES STAGES REALISES EN 2024

Cette année 51 jeunes ont été concernés par des stages. D’année en année, on observe une progression de cette activité chaque année.

On distingue 5 catégories d’immersion à visée professionnelle :

- Les stages à visée professionnelle
- Les mini-stages en lycée professionnel ou CFA
- Les « visites entreprises »
- Les stages en ESMS



Service d’Education Spéciale et de Soins A Domicile
 4, rue Louis Blériot – 44300 ORVAULT ☎ 02 49 10 93 80

LE DEVELOPPEMENT DES SEJOURS

Depuis 2 ans, des séjours sont régulièrement organisés pour les jeunes du SESSAD. Ces derniers sont pensés en lien avec les souhaits des jeunes, leurs besoins et objectifs des Projets Personnalisés d'Accompagnement.

Les jeunes concernés sont pleinement acteurs dans la mise en œuvre des séjours, en particulier sur des projets d'auto-financement qui permettent de largement réduire le coût des familles.

21

En 2024, trois séjours ont été réalisés :

❖ **Un séjour de 3 jours et 2 nuits à Brétignolles Sur Mer concernant 4 jeunes de l'ambulatorio Fil d'Avenir**

Les objectifs du séjour étaient les suivants :

- L'épanouissement des jeunes,
- Le travail de l'autonomie au quotidien,
- Le développement des fonctions cognitives (planification, anticipation...)
- La participation à la vie sociale,
- La découverte du milieu marin.

Les jeunes se sont pleinement impliqués : Ce sont eux qui ont proposé le séjour, réalisé un trousseau, cherché des activités, préparé les menus, fait les courses et les repas jusqu'au nettoyage de l'hébergement. Ils ont même participé au financement du séjour par la confection de kits à cookies.

❖ **Un autre séjour de 2 jours et 1 nuit a été organisé pour 3 jeunes de l'ambulatorio fil d'avenir, sur un des CASIM de l'association à St Sébastien sur Loire**

Les objectifs étaient les suivants :

- Permettre aux jeunes de s'ouvrir vers l'extérieur par des activités culturelles (promenade à l'éléphant, château, médiathèque...) et de loisirs (trampoline parc ou escape game)
- Favoriser les interactions sociales.
- Travailler autour de l'autonomie quotidienne (courses, cuisine, ménage, toilettes, utilisation des transports...)
- Favoriser l'expression des envies et des besoins
- Favoriser l'expression de la demande

La possibilité d'utiliser les locaux de l'association, en proximité du service, permet de sécuriser ces séjours qui concernent parfois des jeunes aux problématiques complexes. Cela rassure également les parents, qui n'ont pas l'habitude de se séparer de leur enfant.

❖ **Un séjour de 3 jours et deux nuits à Asnelles dans le Calvados sur le thème du « Débarquement » organisé pour 6 jeunes du dispositif Ulis collège d'Anne de Bretagne.**

Les objectifs du séjour étaient les suivants :

- L'observation et le travail dans les domaines des interactions relationnelles et de l'autonomie au quotidien
- Le développement des fonctions cognitives (planification, anticipation...)

Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile
4, rue Louis Blériot – 44700 ORVAULT ☎ 02 49 10 93 80

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

2 bis, rue Robert le Ricolais – Zone Cap Ouest – Bât D – 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60 Courriel : assistante.directiongenerale@arria.asso.fr
Site Web : associationarria.org

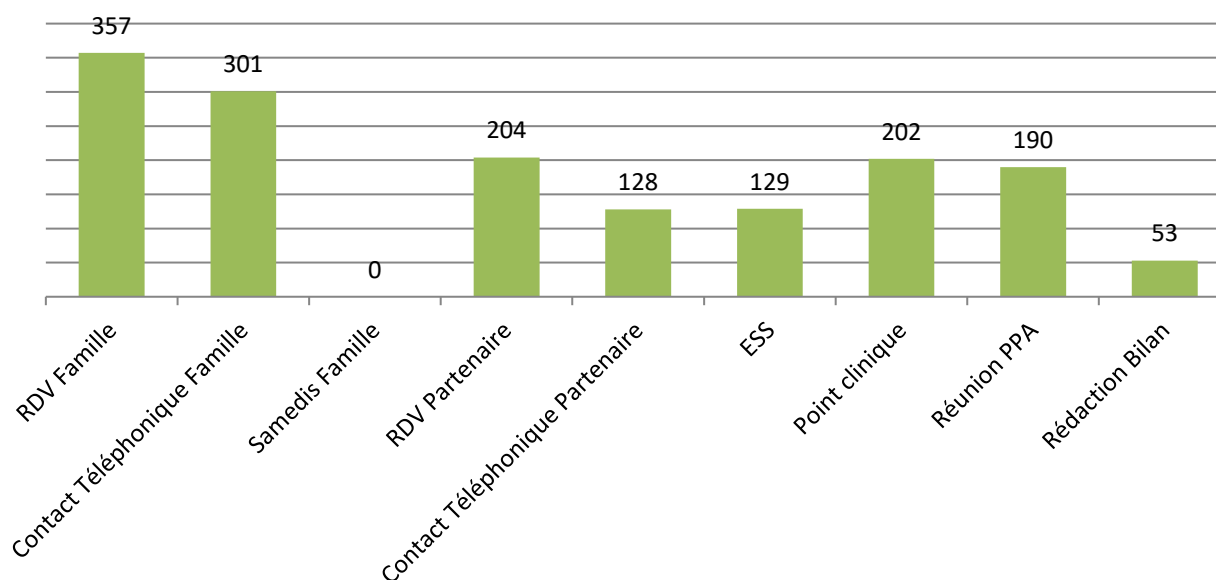
- Développement des connaissances et de l'intérêt pour la seconde guerre mondiale
- Développer l'expression des envies, besoins et demandes.

En partenariat avec l'éducation nationale, ce séjour a été très apprécié des jeunes, des familles et des professionnelles. Le séjour aura permis de renforcer le lien partenarial entre l'éducation nationale et le SESSAD, de renforcer un esprit de groupe porteur entre les jeunes du dispositif et d'avoir de nouveaux éléments d'observations permettant d'affiner les objectifs de chaque projet personnalisé d'accompagnement (PPA).

3) Les prestations hors face à face

L'ÉVOLUTION EN ACTES

Répartition annuelle des actes Hors Face-à-Face 2024



L'AUGMENTATION DE L'OFFRE EN TERMES D' ACTIONS RESSOURCES

Les samedis familles

En 2024, un pot de rentrée a été organisé un samedi matin en septembre avec les familles des enfants accompagnés. Cela a concerné **6 familles**.

Un autre samedi en novembre a été proposé aux familles pour des échanges autour de la fratrie. Ce temps a pour but de proposer un espace de paroles et de questionnement libre aux frères et sœurs des jeunes accompagnés par le SESSAD. Faute de participants, ce temps n'a pas eu lieu.

Service d'Éducation Spéciale et de Soins A Domicile
4, rue Louis Blériot – 44700 ORVAULT ☎ 02 49 10 93 80

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

2 bis, rue Robert le Ricolais – Zone Cap Ouest – Bât D – 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60 Courriel : assistante.directiongenerale@arria.asso.fr
Site Web : associationarria.org

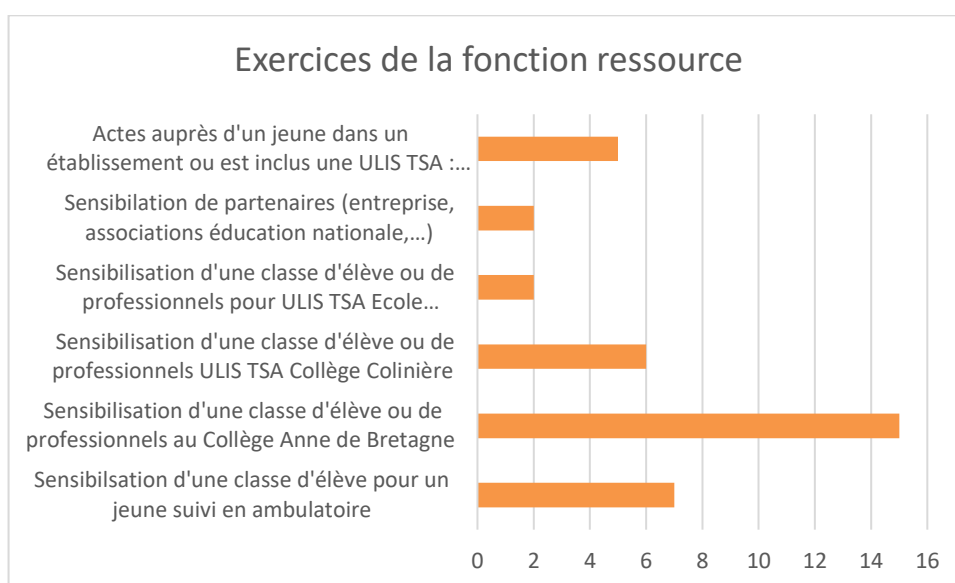
La fonction ressource sur le territoire se traduit à travers de nombreuses sensibilisations.

Elles ont lieu chaque année auprès des établissements scolaires accueillant les jeunes. Ce sont des temps d'information et d'échanges sur les particularités liées au handicap et sur les aménagements que l'environnement peut mettre en place pour permettre le mieux-être des enfants et adolescents dans le milieu ordinaire.

Ces sensibilisations peuvent être à destination des enseignants, des aides humaines (AESH), des employés de restauration, des professionnels de la vie scolaire au collège et du périscolaire en primaire. Mais aussi à destination des enfants dans les classes d'inclusion. Ainsi tous les élèves de 6^{ème} du collège Anne de Bretagne sont sensibilisés au moins une heure dans l'année, à l'autisme.

23

Le SESSAD TDI-TSA a aujourd'hui un véritable savoir-faire reconnu et est souvent sollicité (secteur des transports de personnes en situation de handicap, Centre Ressource autisme (CRA)).



Une formation commune avec la communauté pédagogique de l'école primaire de la Chauvinière

A la demande du SESSAD, une formation de deux fois trois heures a pu être co-organisée par le SESSAD et l'Inspectrice de l'Education Nationale (IEN) de la circonscription de l'école de la Chauvinière à Nantes appuyée d'une conseillère pédagogique.

L'objectif était double ; créer une culture commune facilitant la coopération en associant un maximum de professionnels de l'école gravitant autour des jeunes du dispositifs ULIS TSA et créer des outils et pratiques visant à fluidifier le partenariat dans l'accompagnement des jeunes au quotidien.

Co-animé par l'IEN, la Conseillère Pédagogique, la responsable pédagogique de l'ARRIA et le responsable de service, ces deux temps de formation ont été suivis par les enseignants de l'école, AESH et enseignant coordinateur compris, les professionnelles du dispositif Ulis et la directrice du périscolaire. Cette formation aura facilité une meilleure inter-connaissance, une sensibilisation commune à l'autisme par un intervenant du CRA et l'élaboration d'un protocole de gestion de crise commun à l'ensemble de l'école en y incluant les

Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile
4, rue Louis Blériot – 44300 ORVAULT ☎ 02 49 10 93 80

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

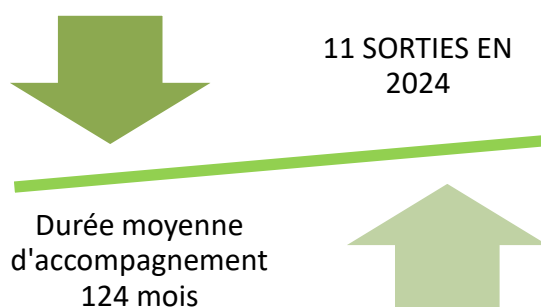
2 bis, rue Robert le Ricolais – Zone Cap Ouest – Bât D – 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60 Courriel : assistante.directiongenerale@arria.asso.fr
Site Web : associationarria.org

temps de périscolaire. Cela participe à la création d'une dynamique d'inclusion à l'échelle de l'école et non pas seulement du dispositif ULIS TSA et des jeunes qu'il accueille.

3- Les orientations – les sorties

11 sorties ont été effectuées en 2024. La durée moyenne de l'accompagnement effectué au SESSAD pour ces 12 sortants est de 124 mois contre 46.31 mois en 2023.

| Nombre de sorties dans l'année | Durée moyenne de séjour en mois |
|--------------------------------|---------------------------------|
| 11 | 124 |



Les sorties se répartissent comme suit :

7 jeunes sont sortis de l'ambulatoire :

- 3 jeunes sont sortis au regard de leur âge,
- 3 jeunes ont été réorientés vers des établissements ou services plus adaptés à leurs besoins
 - o Un jeune a été admis en IME
 - o Une jeune a été admise sur un SESSAD ITEP
 - o Un jeune a été admis sur le service emploi accompagné d'une autre association pour répondre à ses besoins d'accompagnement en formation professionnelle se réalisant en alternance.
- 1 jeune est sorti car il a bien évolué et n'avait plus besoin de l'accompagnement d'un service médico-social.

Pour ces 7 jeunes, l'accompagnement du SESSAD s'est échelonné entre 2 ans et 10 ans. Nous constatons un allongement de la durée d'accompagnement des jeunes, qui peut s'expliquer par le manque de perspectives adaptées aux besoins des jeunes sur le territoire et la peur des familles de se retrouver seules si le SESSAD s'arrête.

Quatre jeunes sont sortis des dispositifs ULIS-TSA. 3 d'entre-eux ont été réorientés vers des services ou établissements plus adaptés à leurs besoins :

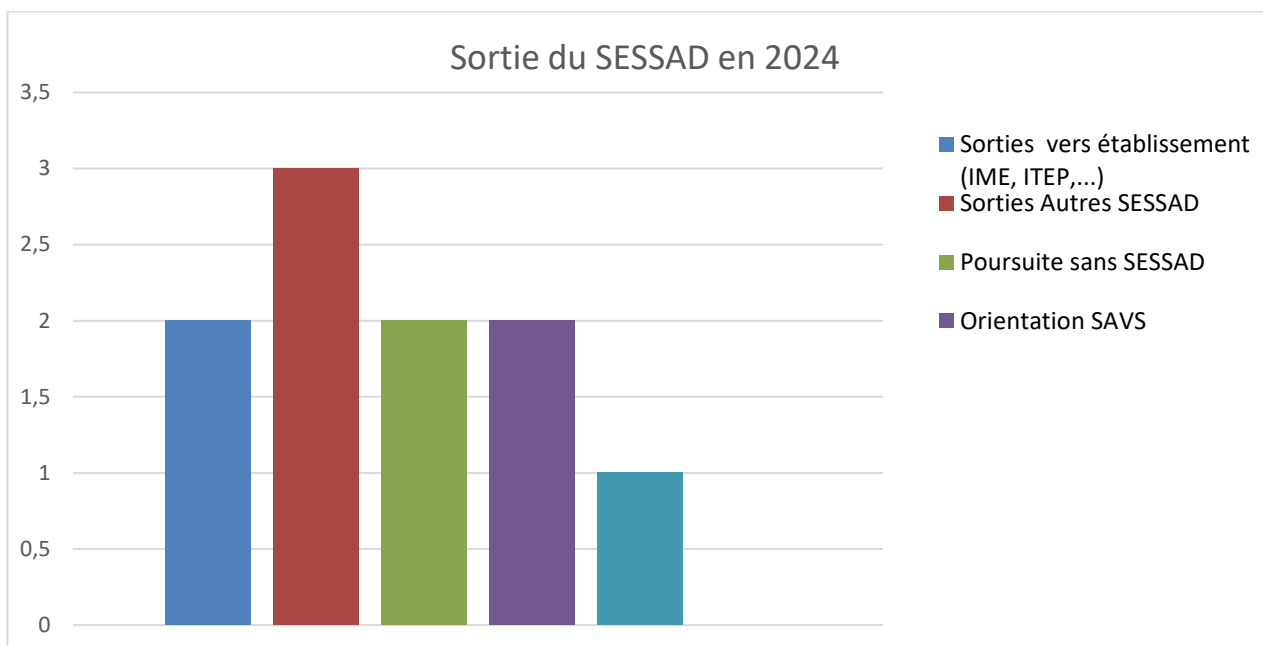
- 1 jeunes est sorti vers un SESSAD de son secteur
- 1 jeune a été réorientée et admise sur un SESSAD ITEP

Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile
4, rue Louis Blériot – 44700 ORVAULT ☎ 02 49 10 93 80

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

2 bis, rue Robert le Ricolais – Zone Cap Ouest – Bât D – 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60 Courriel : assistante.directiongenerale@arria.asso.fr
Site Web : associationarria.org

- 1 jeune a été admis en ITEP avec une scolarité ULIS
- 1 jeune est en attente de place en ITEP



Nous constatons qu’il y a peu de sorties de jeunes en cours d’accompagnement. La plupart des sortants le sont au regard de leur âge et de l’agrément du SESSAD.

IV) Les indicateurs 2024

1- Les indicateurs médico-sociaux

INDICATEURS 2024

26

| | | |
|----|--|-----------|
| 2 | Nb total de jeunes accueillis sur l'année | 64 |
| 1 | Nb de jeunes en dérogation | 0 |
| | Nb de personnes accompagnées dans l'effectif au 31/12 | 53 |
| 12 | Nb de jeunes provenant du domicile ou du milieu ordinaire au 31/12 | 53 |
| 13 | Nb de jeunes provenant d'un étab.de santé au 31/12 | 0 |
| 14 | Nb de jeunes provenant d'un ESMS au 31/12 | 0 |
| 15 | Nb de jeunes dont la provenance n'est pas connue au 31/12 | 0 |
| 21 | Nombre de sorties | 11 |
| 16 | Nb de sorties par décès | 0 |
| 17 | Nb de sorties par hospitalisation | 0 |
| 18 | Nb de sorties par retour au domicile | 2 |
| 19 | Nb de sorties par réorientation vers un autre SMS | 9 |
| 20 | Nb de sorties vers une autre destination/motif | |
| | Nb de tps de transport < à 1H/jour | |
| | Nb de tps de transport > à 1H/jour | NC |
| | Nb d'enfants scolarisés dans un étab.scol. | 56 |
| | Nb de fiches incident rédigées : | |
| | Maltraitance | 0 |
| | Violence | 0 |
| | Fugue | 0 |
| | Médicaments | 0 |

Service d'Éducation Spéciale et de Soins A Domicile

4, rue Louis Blériot – 44700 ORVAULT ☎ 02 49 10 93 80

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

2 bis, rue Robert le Ricolais – Zone Cap Ouest – Bât D – 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60 Courriel : assistante.directiongenerale@arria.asso.fr

Site Web : associationarria.org

2- Les indicateurs ANAP

INDICATEURS ANAP 2024

| | | |
|--|---|---------------|
| | Nb total de jeunes accueillis sur l'année | 64 |
| 11 | Nb de jeunes accueillis dans l'effectif au 31/12 | 53 |
| 22 | Nb de jours d'hospitalisation complète (hors consultation/séances) | 0 |
| 23 | Nb de journées réalisées (y compris accompagnement temporaire et qq soit le mode d'accompagnement) | 7952 actes |
| 24 | Nb de journées financées | 7938 Actes |
| 27 | Nb d'admission dans l'année (hors accompagnement temporaire) | 11 |
| | Nb de places financées (hors accompagnement temporaire) | 53 |
| Répartition en fonction des types de déficiences observées au 31/12 | | |
| Déficiences intellectuelles : | | |
| 45 | Nb de personnes présentant une déficience intellectuelle à titre principal | 14 |
| 46 | Nb de personnes présentant une déficience intellectuelle à titre associé | 3 |
| Autisme et autres TED : | | |
| 47 | Nb de personnes atteintes d'autisme et d'autres TED à titre principal | 31 |
| 48 | Nb de personnes atteintes d'autisme et d'autres TED à titre associé | 3 |
| Troubles psychiques : | | |
| 49 | Nb de personnes présentant des troubles psychiques à titre principal | 3 |
| 50 | Nb de personnes présentant des troubles psychiques à titre associé | 9 |
| Troubles du langage et des apprentissages : | | |
| 51 | Nb de personnes présentant des troubles du langage et des apprentissages à titre principal | 5 |
| 52 | Nb de personnes présentant des troubles du langage et des apprentissages à titre associé | 5 |
| Déficiences auditives : | | |
| 53 | Nb de personnes présentant des déficiences auditives à titre principal | 0 |
| 54 | Nb de personnes présentant des déficiences auditives à titre associé | 0 |
| Déficiences visuelles : | | |
| 55 | Nb de personnes présentant des déficiences visuelles à titre principal | 0 |
| 56 | Nb de personnes présentant des déficiences visuelles à titre associé | 1 |
| Déficiences motrices : | | |
| 57 | Nb de personnes présentant des déficiences motrices à titre principal | 0 |
| 58 | Nb de personnes présentant des déficiences motrices à titre associé | 3 |
| Déficiences métaboliques : | | |
| 59 | Nb de personnes présentant des déficiences métaboliques à titre principal | 0 |
| 60 | Nb de personnes présentant des déficiences métaboliques à titre associé | 0 |
| Cérébro-lésions : | | |

| | | |
|--|--|----------------|
| 61 | Nb de personnes cérébro-lésées à titre principal | 0 |
| 62 | Nb de personnes cérébro-lésées à titre associé | 0 |
| Polyhandicap : | | |
| 63 | Nb de personnes polyhandicapées | 1 |
| Troubles du comportement et de la communication : | | |
| 64 | Nb de personnes souffrant de Troubles du comportement et de la communication (TCC) à titre principal | 0 |
| 65 | Nb de personnes souffrant de Troubles du comportement et de la communication (TCC) à titre associé | 0 |
| Autres types de déficiences : | | |
| 68 | Nb de personnes présentant d'autres types de déficiences à titre principal | 0 |
| 68 | Nb de personnes présentant d'autres types de déficiences à titre associé | 7 |
| 69 | Nb de personnes accompagnées dans l'effectif au 31/12 (toutes personnes, y compris en accompagnement temporaire) | 53 |
| Répartition par âge des personnes accompagnées au 31/12 | | |
| 70 | Nb de personnes âgées de 0 à 2 ans au 31/12 | 0 |
| 71 | Nb de personnes âgées de 3 à 4 ans au 31/12 | 0 |
| 72 | Nb de personnes âgées de 5 à 6 ans au 31/12 | 3 |
| 73 | Nb de personnes âgées de 7 à 10 ans au 31/12 | 10 |
| 74 | Nb de personnes âgées de 11 à 15 ans au 31/12 | 23 |
| 76 | Nb de personnes âgées de 16 à 19 ans au 31/12 | 17 |
| 76 | Nb de personnes âgées de 20 à 24 ans au 31/12 | 0 |
| 88 | Somme des durées d'accompagnement pour les personnes sorties définitivement dans l'année (la durée d'accompagnement est l'écart en nb de jours entre admission et sortie) | 2011.45 |
| 89 | Nb de sorties définitives dans l'année | 11 |
| 97 | Nb d'enfants bénéficiant d'une mesure de protection judiciaire au 31/12 | 5 |
| 98 | Nb d'enfants bénéficiant d'une mesure de protection administrative au 31/12 | 0 |
| 99 | Nb d'enfants ne bénéficiant pas d'une mesure de protection au 31/12 | 48 |
| 101 | Nb de jours d'absence des jeunes accueillis dans l'effectif du 02/01 au 31/12 | |
| 102 | Nb de jeunes accueillis ayant été absents au moins 1 fois dans l'effectif du 01/01 au 31/12 | |

CONCLUSION

L'année 2024 témoigne, une fois de plus, du dynamisme de l'équipe du SESSAD. En effet, bien repéré sur le territoire, et en particulier concernant l'accompagnement de jeunes TSA, le SESSAD est toujours autant sollicité pour sensibiliser l'environnement des jeunes accompagnés. Cette année, ce sont les centres socio-culturels et les centres de loisirs qui sollicitent le service pour sensibiliser les équipes d'animateurs au handicap. Ainsi, le SESSAD est reconnu comme une ressource sur le territoire dont les professionnels sont formés et compétents.

29

Le SESSAD est toujours confronté à une liste d'attente qui s'allonge (208 jeunes au 31/12/2024) mais est soucieux de répondre au plus près des besoins des jeunes en facilitant la fluidité des parcours. Ainsi, le SESSAD permet à des jeunes sortants des dispositifs ULIS TSA, ou de l'IME Hors les murs, ou du SESSAD petite enfance de l'association, d'intégrer le service en évitant des ruptures de parcours.

Cependant, une vigilance est toujours portée sur l'offre proposée par le service qui ne permet pas, aujourd'hui, d'accompagner certains jeunes de manière globale. Beaucoup d'enfants et adolescents ont une notification alternative (11 jeunes concernés en 2024), faute de place en établissement. Le service doit redoubler de créativité afin d'assouplir son mode de fonctionnement et proposer des accompagnements originaux (groupes, ateliers transversaux, projets co-portés, CNR...).

Enfin, le décret du 5 juillet 2024 relatif aux modalités de fonctionnement en dispositif intégré des ESMS nous oblige à penser les parcours des jeunes accompagnés de manière globale avec les acteurs du territoire. Si cela est déjà à l'œuvre pour certains d'entre-eux, il reste à consolider un travail partenarial aux modalités d'accompagnement à co-construire.

L'équipe du SESSAD est très dynamique et met au travail, au travers de la réactualisation du projet de service en particulier, des perspectives d'amélioration, répondant aux problématiques repérées.

Solène CLERGEAU et Denis PHILIPPON, responsables du SESSAD TDI-TSA,
Sous la supervision d'Antoine GUINEHEUX, directeur adjoint.

Service d'Éducation Spéciale et de Soins A Domicile
4, rue Louis Blériot – 44700 ORVAULT ☎ 02 49 10 93 80

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

2 bis, rue Robert le Ricolais – Zone Cap Ouest – Bât D – 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60 Courriel : assistante.directiongenerale@arria.asso.fr
Site Web : associationarria.org